

Chapitre VI : Une gouvernance européenne depuis 1992

INTRODUCTION :

L'UE constitue la tentative de rapprochement économique et politique la plus poussée entre Etats d'un même continent. Mais, depuis l'origine de la construction en 1948, les débats au sujet de sa gouvernance opposent les partisans d'une Europe des Etats (sans abandon de souveraineté) et ceux qui défendent une Europe supranationale avec des institutions auxquelles les Etats délèguent une large part de leur souveraineté.

Quels sont les enjeux, évolutions et difficultés de la gouvernance européenne depuis 1992 ?

Vocabulaire :

Gouvernance : Désigne l'ensemble des moyens censés assurer le fonctionnement d'un domaine quel qu'il soit (Etat, entreprise, région...). La gouvernance européenne renvoie à l'ensemble des moyens (règles, institutions, acteurs...) censés assurer le fonctionnement de l'UE.

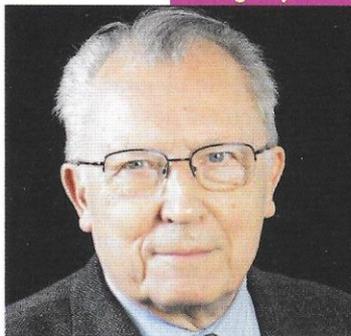
Europe supranationale : Europe avec des des institutions auxquelles les Etats délèguent une large part de leur souveraineté.

I) Une union renforcée depuis 1992

1) La naissance de l'UE

a) Le traité de Maastricht

Biographie



Jacques Delors
(né en 1925)

Homme politique français, ministre de l'Économie et des Finances entre 1981 et 1984. Européen convaincu, il préside la Commission européenne de 1985 à 1994. Partisan d'une union politique, économique et monétaire, il contribue à l'élaboration du traité de Maastricht.

-7/02/1992 : signature du traité de Maastricht (Jacques Delors a participé à son élaboration)
= la CEE (communauté économique européenne) devient l'UE (Union européenne)
=> dimension politique inédite (recul des souverainetés nationales)

- Compétences de l'UE élargies à trois « piliers » :
 - * Pilier communautaire : **marché unique*** et création d'une monnaie unique (futur euro)
 - = transfert de souveraineté nationale aux institutions européennes
 - * Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) } Coopération intergouvernementale sans transfert
 - = relancer le projet de défense commune (création d'un corps d'armée, l'**Eurocorps***)
 - * Coopération policière et judiciaire (cour européenne des droits de l'homme)
- Rôle renforcé pour :
 - * La Commission européenne (présidée alors par Jacques Delors) ;
 - * Le Parlement européen qui partage le pvr législatif avec le Conseil des ministres et doit approuver la composition de la Commission européenne.

- Libre circulation des personnes prévue par la convention de Schengen appliquée en 1995 (seulement 7 pays signataires)
- Naissance d'une citoyenneté européenne : droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et européennes + droit de pétition

Vocabulaire :

Marché unique : Espace économique encore plus unifié que le marché commun, impliquant la libre-circulation des des marchandises, des capitaux, des services et des personnes, mais aussi l'harmonisation des législations entre Etats membres.

Eurocorps : Corps d'armée regroupant des contingents de 5 pays européens (Fce, All, Belgique, Espagne, Lux) ainsi que 5 pays associés (Grèce, Turquie, Roumanie, Italie, Pologne)

b) Une nouvelle gouvernance économique et monétaire

- Mise en place d'une union économique et monétaire :
 - * Coordination des politiques éco et budgétaires des Etats membres ;
 - * Adoption d'une monnaie unique avec des **critères de convergence*** à respecter et émise par la Banque Centrale Européenne (BCE)
 - = 1999 : Euro entré en vigueur dans 11 pays

Vocabulaire :

Critère de convergence : Critères imposés pour le passage à l'euro (ex : déficit du budget contenu à 3% du PIB, dette publique limitée à 60% du PIB)

2) Concilier élargissements et approfondissements

a) Elargissement

- **1989-1990** : Chute des régimes communistes + réunification de l'Allemagne
- = perspective de nvx élargissements à une union jusque là limitée à l'Europe occidentale

- Pour adhérer à l'UE, il faut respecter :

* Respecter :

→ Des critères économiques : Economie de marché ;

→ Des critères politiques : institutions stables et démocratiques ;

* S'engager à souscrire aux objectifs économiques et monétaires de l'UE.

- **1995** : adhésion de l'Autriche, Suède et Finlande

- **2004** : + 10 nouveaux Etats (8 anciennement communistes :Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie) + Chypre + Malte. ;

- **2007** : Bulgarie + Roumanie ;

- **2013** : Croatie.

= 28 ETATS

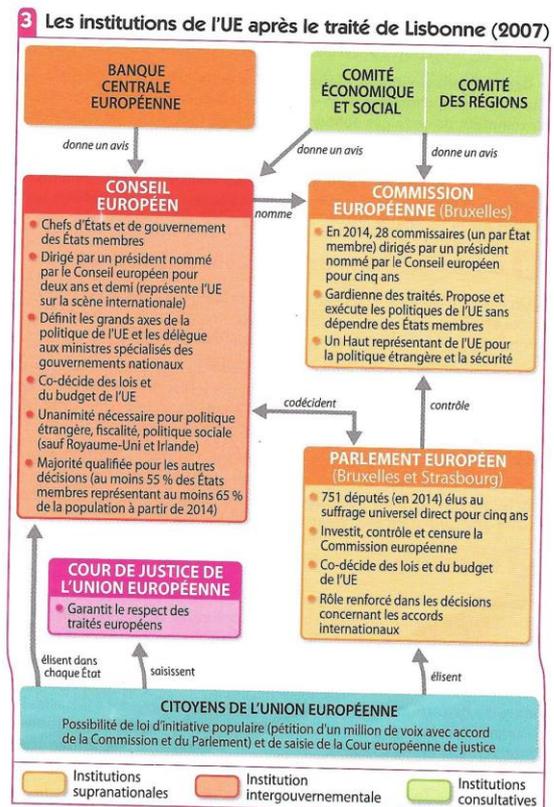
- **Approfondissement*** nécessaire en parallèle des élargissements

Vocabulaire :

Fédéralistes : Partisans d'une Europe supranationale.,

Approfondissement : Intensification des liens et de la collaboration entre les Etats membres, marquée par des politiques communes et un renforcement des institutions.

b) L'adaptation des institutions



- **1997** : Traité d'Amsterdam :
 - organisation de la mise en place de la monnaie unique (zone euro) et des libres circulations (hommes : **espace Schengen***, marchandises, services et capitaux)
- **2001** : Traité de Nice :
 - adoption de la charte des droits fondamentaux : valeurs du modèle politique européen : dignité, liberté, égalité, justice ;
 - Mise en place des votes à **majorité qualifiée*** dans de nbx domaines
BUT : éviter les blocages liés aux votes à l'unanimité
- **2005** : projet de constitution rejeté par la Fce et les Pays-Bas
- **2007** : Adoption du traité de Lisbonne qui réorganise les institutions :
 - * Rôle du Parlement renforcé ;
 - * Création d'un président du Conseil européen + un haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères, afin notamment de conférer à l'UE une plus grande visibilité internationale ;
 - * Clarification de la répartition des compétences entre UE et Etats.

= institutions qui assurent un équilibre entre **supranationalité*** et **intergouvernementalité***

Vocabulaire :

Espace Schengen : Espace de libre circulation des hommes, de sécurité et de justice commune au sein de la quasi totalité des Etats de l'UE et des Etats associés (Islande, Norvège, Suisse). Les frontières intérieures y sont ouvertes, police, justice et douanes y collaborent. LA frontière extérieure est commune.

Majorité qualifiée : Chaque Etat membre dispose d'un nombre de voix en proportion de sa population. Pour être adoptée, une décision doit atteindre un seuil déterminé.

Intergouvernementalité : Simple coopération entre gvnmts, impliquant une prise de décision à l'unanimité.

II) La gouvernance européenne entre défis et incertitudes

1) Des attitudes différentes face à l'UE

a) Trois conceptions opposées

- **Octobre 2004** : traité « établissant une constitution pour l'Europe » signé par les chefs d'Etat de 25 pays, puis proposé aux peuples par référendum ;

BUT : améliorer le traité de Nice

- **MAIS** : rejeté par la Fce, Pays-Bas + Irlande

= reflète trois conceptions de l'UE en concurrence :

- * **Souverainisme***(indépendance des Etats-membres) ;
- * **Fédéralisme*** (UE comme Etat supérieur aux Etats-membres) ;
- * **Fonctionnalisme** (coopération économique et plus d'intégration politique).

Vocabulaire :

Souverainisme : Conception politique qui s'oppose à toute atteinte à la souveraineté nationale.

b) Une Europe à géométrie variable

- Refus pour plusieurs Etats de participer à certains programmes communs

Ex :

- * Suède et Danemark n'ont pas adopté l'Euro,
- * Roumanie, Bulgarie qui ne font pas partie de l'espace Schengen.

- BREXIT

c) La faiblesse du sentiment européen

- **Euroscepticisme*** :

* Désaffection de l'opinion publique pour l'UE (faible participation aux élections des députés européens), car :

→ l'essentiel des décisions est le résultat d'une démocratie indirecte (Commission, Conseil) ;

→ Bcp reprochent à l'UE d'être abstraite de leur vie quotidienne.

* Certains partis politiques à gauche comme à droite, craignent la perte de l'identité ou de la souveraineté nationale.

* **BREXIT** : procédure de retrait du R-U de l'UE entamé en mars 2017 suite au référendum en juin 2016 (51% environ pour la sortie)

Vocabulaire :

Euroscepticisme : Mouvement d'opinion critique vis-à-vis du principe ou du fonctionnement des institutions européennes.

2) L'élargissement en débat

- Elargissements qui interrogent :

* Posent la question des limites de l'Europe ;

* Crainte de certains pour la cohésion de l'UE (favorables à une **union supranationale*** = **fédéralistes***).

- **Question turque : candidature à la CEE déposée en 1987**

= négociations d'adhésion qui ne semblent plus être à l'ordre du jour depuis la tentative de putsch en juillet 2016 pour renverser Erdogan (échec et donc arrestations nbsses qui montrent l'érosion des libertés)

- Question du consensus politique : prises de décision à l'unanimité très difficiles car Etats membres de plus en plus nbx

Ex : Absence de position commune pendant :

→ le conflit yougoslave (1991-1995) ;

→ l'intervention en Irak (2003)

3) La crise économique et ses conséquences

- Crise des dettes publiques depuis 2011 ;

- Etat le plus touché : la Grèce + contagion ;

CSQCE : = 2012 : nouveau traité « sur la stabilité, la coordination et la gouvernance » signé par 25 pays membres

→ Règles strictes pour les économies nationales en terme de déficit budgétaire et de dette = sanctions contre les Etats qui ne les respecteraient pas.

CONCLUSION :

Depuis 1992, l'UE est renforcée avec différents traités. Cependant, l'UE ne fait encore pas l'unanimité, puisque des conceptions différentes de cette union se font face, l'élargissement fait toujours débat et la crise économique de 2008 a révélé des faiblesses dans différents pays.